

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10063 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : OU AJAD 7eo A 89773

Date de naissance : 1956

Adresse : Rue 73 N° 6 Desb ATTAOON ME H. Hassan

Carabancou

Tél. : 06 7411 6718 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29 DEC. 2023

Nom et prénom du malade : BARRA FATIMA Age : 22/10/1991

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____

Signature de l'adhérent(e) : _____



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 REVEAL SARL PHARMACIE CHFA M. TAHIRI HASSANI 10 Ave. Afghanistan Hassani - Casablanca fax: 0522 90 46 04	29/12/23	541,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICALS

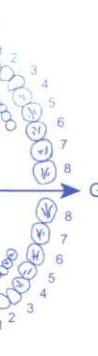
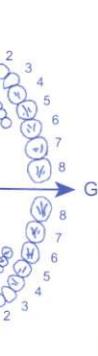
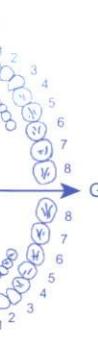
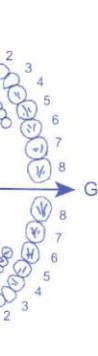
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LE OPTICAL OPTICIEN OPTOMETRISTE M. Abd Point Farah Salam Lot Alazhar BP 5 Bat 10 Mag 4 - Casablanca 05 22 89 11 70	04 01 <u>July</u> 200					2200

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODE.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient											
				Coefficient des travaux										
				Montants des soins										
				Début d'exécution										
				Fin d'exécution										
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE													
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td></td> </tr> </table>		H	21433552	00000000	00000000	D	00000000	35533411	11433553	B			Coefficient des travaux
H	21433552													
00000000	00000000													
D	00000000													
35533411	11433553													
B														
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Montants des soins										
				Date du devis										
				Date de l'exécution										



LZ OPTICAL

OPTICIEN - LUNETTIER - CONSEILS VISAGISTE

Facture N° : 020926

Casablanca le : 04/01/2024

Mme/Mr : BARRA FATIMA

Dr : CHRAIBI H. KADWAN.

VL

VP-Add

OD : (f6-050) 216

OG : (41-030) 213

Monture

Optique

1000 DH

OD :

OG :

Verres

OPTIQUE

1000 DH

Total à payer: 2200 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 9999.00

Plz clt

LZ OPTICAL
OPTICIEN - LUNETTIER - CONSEILS VISAGISTE
Rond Point Farah Salam, Lot Al Azhar,
S1 FB 5 Bat 1 Mag 4 Casablanca
Tél.: 0522 69 11 79
Fax : 05 22 69 11 79

Cachet et signature

Rond Point Farah Salam, Lot Al Azhar, S1 FB 5, Bat. 1 - Mag 4 - Casablanca

Tél.: 0522 69 11 79 - Email : optic.farah.salam@gmail.com

RC n° : 516327 - Patente : 36002555 - IF : 47258415 - ICE : 002902171000020 - INPE : 095029609

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE
Ancien Chef de Clinique des Hopitaux de BORDEAUX
Ancien Attaché des Hopitaux de BORDEAUX
MEMBRE de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'Ophtalmologie
MEMBRE de l'AMERICAN ACADEMY of Ophtalmology

الدكتور الشرايبى ح. كريم
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

20 DEC. 2023

CASABLANCA, LE

BASSERA RAYNAUD
Senes Pseudoeversus
OD (70-050) + 200
OL (45-050) + 250

LZ OPTICAL
OPTICIEN - OPHTALMOMETRISTE
Grand Polynie Faraj Salim, Lot Al Azhar
C. FB 5 Bd 7 - Mag 4 - Casablanca
Tél. : 05 22 69 11 79

Dr CHRAIBI H. Karim
Chirurgien Ophtalmologiste
Angle Rénier - Casablanca - Maroc
Tél./fax : 0522 91 56 02 - E-mail : CABINET@KARIMCHRAIBIH.COM

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE Bd. Sidi Abderrahmane ET ROUTE d'AZEMOUR, ENTRÉE B
2^{ÈME} ÉTADE Appr. N°1 - 20230 CASABLANCA - Tél. : 0522 90 47 50 / 0684 749 749
Tél./fax : 0522 91 56 02 - E-mail : CABINET@KARIMCHRAIBIH.COM

CABINET d'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de BORDEAUX
Ancien Attaché des Hôpitaux de BORDEAUX
MEMBRE de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'OPHTHALMOLOGIE
MEMBRE de l'AMERICAN ACADEMY of OPHTHALMOLOGY

الدكتور الشرايبى ح. كريم

اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا

جراح سابقاً بمستشفيات بوردو

عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون

عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

29 DEC. 2023

CASABLANCA, LE

BOUAFIA RACHIDA -

54, 10

~~✓✓✓✓✓~~ 3/11



REVEAL SARL
PHARMACIE CHIFA
M. TAHIRI HASSANI
10 Av. Aigantagan
Hay Hassani - Casablanca
Tél.: 0522 90 32 63 - Fax: 0522 90 46 04

Dr CHRAIBI H. Karim
Chirurgien Ophtalmologue
Angle route d'Azemour et Bd Sidi
Abderrahmane - Hay Hassani - Casablanca
Tél.: 0522 90 47 50 / 0684 749 749
Tél./fax : 0522 91 56 02 - E-mail : cabinet@karimchraibi.com

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE BD. SIDI ABDERRAHMANE ET ROUTE D'AZEMOUR, ENTRÉE B
2^{ÈME} ÉTAGE APPT. N°1 - 20230 CASABLANCA - TÉL. : 0522 90 47 50 / 0684 749 749
TÉL./FAX : 0522 91 56 02 - E-MAIL : CABINET@KARIMCHRAIBI.COM

LARMABAK 0,9%

Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

10/2014 EXP
L'AMOGLIO SRL
www.lamoglio.it
VIA TECNICO 10/A
31040 CAVAZZOLE (UD)